Groupe Cofigeo
SAS au capital de 16 042 871 euros - 798 448 130 RCS de Nanterre
Siège social : 2 Rue du Docteur Lombard 92130 – Issy Les Moulineaux

REÇU le
22 MARS 2019
Rép .....

Madame Jeanine Dubié
Députée des Hautes-Pyrénées
Permanence parlementaire
Route de Lourdes
2, rue des Graves
65310 Odos

Copies
Maryse Carrère – Sénatrice des Hautes-Pyrénées
Viviane Artigalas – Sénatrice des Hautes-Pyrénées

Issy-les-Moulineaux, le 12 mars 2019

Madame la Députée,

L'incendie qui a ravagé l'usine Toupnot de Lourdes dans la nuit du 9 au 10 janvier 2019 a été un traumatisme pour les 75 collaborateurs, dont certains travaillent pour cette société depuis plus de 30 ans, leur famille et pour les équipes du groupe Cofigeo. Nous accompagnons l'aventure de Toupnot aux côtés de Rémi Arnaud de Sartre (PDG de Toupnot) depuis 2012 quand nous avons décidé de reprendre cette entreprise, alors en difficulté.

Le jour même du sinistre, nous nous sommes rendus sur place pour exprimer notre solidarité auprès des équipes se retrouvant sans outil de travail et nous nous sommes attelés à accompagner Toupnot et son PDG pour chercher immédiatement une solution commerciale pour l'entreprise. Depuis, nous sommes retournés plusieurs fois à Lourdes où nous avons eu l'occasion de rencontrer les collaborateurs de Toupnot, ainsi que les élus et les représentants de l'Etat qui sont tenus au courant des évolutions et des perspectives par le Président de Toupnot et nous-mêmes.

A cet égard, nous avons bien compris l'engagement des pouvoirs publics pour nous aider à reconstruire une usine à Lourdes. Pourtant, l'enjeu n'est pas de disposer d'un appareil de production mais de clients. Si nous nous retrouvons avec une usine neuve dans 18 mois, nous n'aurons plus la capacité à vendre les produits qui en sortiront car il est plus que probable qu'une très grande majorité de nos clients sera partie ailleurs.

Le marché de la fabrication et de la commercialisation du *corned beef*, dont Toupnot était un des leaders mondiaux avant l'incendie du 10 janvier dernier, est à la fois international et extrêmement concurrentiel. Pour nous donner le temps de rebâtir un appareil productif opérationnel et pour éviter des ruptures d'approvisionnement, nous avons essayé de voir comment nous pourrions reprendre l'activité dans les meilleurs délais, soit en propre, soit en sous-traitance, car aucun des sites du Groupe ne maitrise le process de production du *corned beef*.

Groupe Cofigeo
SAS au capital de 16 042 871 euros - 798 448 130 RCS de Nanterre
Siège social : 2 Rue du Docteur Lombard 92130 – Issy Les Moulineaux

Nous nous sommes adressés dès le 11 janvier 2019 aux dirigeants de l'autre producteur français de *corned beef*, le groupe Covi, pour savoir dans quelle mesure il était possible de conclure un accord de sous-traitance pendant la durée des travaux. Nos nombreux échanges n'ont pas été concluants et n'ont pas permis d'aboutir à un engagement de leur part en faveur d'une réponse française au service de l'emploi et des territoires.
Hélas, nous ne pouvons que déplorer qu'aucune chaine de solidarité française, entre confrères et entre territoires ne se soit mise en place.
Une autre solution pour continuer à conserver notre clientèle aurait été de nous appuyer sur des industriels brésiliens qui sont les plus gros fabricants mondiaux de *corned beef*. Ces derniers ont commencé par accueillir favorablement nos sollicitations. Puis, ils ont arrêté de nous répondre avant que nous découvrions qu'ils démarchaient directement nos clients en leur proposant des prix inférieurs de 15% aux nôtres.

A l'heure où nous vous écrivons, nous avons déjà perdu plus de 50% de nos clients et nous craignons de voir disparaitre l'intégralité de notre fonds de commerce *corned beef* dans les semaines à venir, indépendamment de notre forte volonté et de celle des équipes. Ce difficile constat ne nous fait pas baisser les bras et nous sommes volontaires pour trouver une solution optimale pour toutes les parties prenantes bien que, face à ces vents contraires, le champ des options tende à se réduire.

Comme vous, Madame la Députée, nous sommes très attachés à notre présence sur nos territoires, (et tout particulièrement à l'Occitanie), et à nos collaborateurs pour lesquels nous nous engageons chaque jour, pour une production industrielle localisée en France, où le groupe Cofigeo se développe en pérennisant des emplois.

Nous sommes à votre disposition, ainsi que de celle de Mesdames les Sénatrices des Hautes-Pyrénées, pour vous rencontrer à Lourdes ou à Paris et pour vous expliquer de manière factuelle et concrète comment nous nous efforçons de travailler à une solution viable.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Députée, l'assurance de notre considération distinguée.

Mathieu Thomazeau

Jérôme Foucault